

n°67

Le

Buisseran magazine

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DU VILLAGE DE LA BUISSIÈRE

FÉVRIER 2018



> MAIRIE

“La tempête **Eléonor**
le 4 janvier 2018”

P.12///

> Les vœux du Maire **P.2///** > Editorial **P.3///** > Travaux 2017 **P.4///** > Un défibrillateur sur notre commune **P.5///**
> Le pont de La Buissière **P.6///** > Cérémonie du 11 novembre **P.7///** > Les fenêtres sur l'avant... **P.8///**
> Commission Urbanisme **P.9///** > Participation citoyenne **P.10///** > Les seniors à l'heure espagnole **P.11///**
> Tempête Eléonor **P.12///** > Le Père Noël **P.14///** > Sibrecsa **P.15///** > SIEEM **P.16///** > Eau et assainissement
> Projet Isère Amont **P.18///** > Associations **P.20///** > Démarches en ligne **P.23///** > Informations **P.24///**





Les vœux du Maire

C'est en compagnie de nombreuses personnalités politiques et représentants des institutions, des entreprises locales et des associations, que M. le maire a présenté ses vœux aux Buisserans, le dimanche 14 janvier.

Cette cérémonie traditionnelle a été l'occasion de présenter le bilan de l'année 2017 et les projets les plus importants à venir en 2018.

Parmi les actions menées sur 2017, M. le maire a rappelé l'installation du panneau lumineux, la mise en place d'un défibrillateur près de la mairie, la conférence citoyenne pour le bien-être sur la commune, ainsi que les animations organisées par le Conseil Municipal et les associations du village.



Les travaux d'enfouissement des réseaux du secteur des Granges se poursuivront sur 2018. En évoquant ce projet et les nuisances qu'il engendre, André Maitre a tenu à remercier la patience des riverains.

Plusieurs gros projets débiteront sur 2018 : la rénovation de l'église, la reconstruction du pont reliant notre commune au Cheylas, et selon l'avancement des études en cours, la construction de la micro-centrale sur l'Isère.

Avant les remerciements d'usage, André Maitre a clôturé son discours en faisant le point sur les crues de janvier

en soulignant les dommages importants dans le village.

La centaine de personnes présente a alors été invitée à partager le verre de l'amitié, après avoir reçu les meilleurs vœux pour cette nouvelle année, de la part de M. le Maire, des conseillers municipaux, du conseil jeunesse et des employés communaux.

Bonne et heureuse année à tous.



Chers Buisserans !

/// En ce début d'année, permettez-moi de vous présenter mes souhaits traditionnels de « Bonne et heureuse année ». Que 2018 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles, ainsi que pour vos proches.

Lors de la cérémonie des vœux le 14 janvier, j'ai abordé le bilan de l'année écoulée, les projets pour 2018. Voici les principaux événements que vous retrouverez plus en détail au sein de ce Buisseran.

BILAN 2017 :

- Comme programmée, la première tranche de travaux sur le secteur « les Granges » se termine (AEP – E.U - E. pluviales – Réseaux secs).
- Mise en fonctionnement de la station de relevage des Eaux Usées.
- Installation d'un panneau lumineux en couleurs devant la mairie.
- Installation d'un défibrillateur contre la mairie.
- Pose de crochets arrêteurs de neige sur le toit de la mairie afin de sécuriser tous les accès.
- Lasure sur toute la façade bois de l'atelier.
- Organisation d'une conférence citoyenne en liaison avec la gendarmerie de Pontcharra, afin d'aborder les problèmes de sécurité et de délinquance du village.

PROJETS 2018 :

- La continuité des travaux (seconde tranche) du secteur « Les Granges » (E.U – AEP – E. Pluviales) sous la compétence de la Communauté de Commune Le Grésivaudan (CCLG).
- La continuité également de l'enfouissement des réseaux secs par le SEDI.
- Coupe des arbres sur les berges communales des ruisseaux.
- Création de la participation citoyenne ; lien direct entre les référents volontaires et la gendarmerie dans le cadre d'une convention tripartite (mairie - gendarmerie – Préfecture).
- Rénovation de l'église. En fonction des aides financières et des possibilités d'emprunt, des tranches de travaux seront décidées selon leur urgence.

Comme vous le constatez, l'année 2018 a un programme chargé qui s'ajoute aux charges d'entretien annuel.

Chaque année, les élus, les membres du CCAS, les bénévoles et les associations organisent des manifestations au profit de tous. Ils font « vivre » notre village. Je les remercie chaleureusement pour leur dévouement et la qualité de leurs prestations.

Pour conclure, je vous souhaite une bonne lecture de ce Buisseran, lien indispensable entre vous et les élus.

/// André Maitre
Maire de La Buissière

Le Buisseran

Le Buisseran
magazine



Magazine municipal
N°67 - février 2018

/// Directeur de la publication : André Maitre

/// Directeur de la communication : Christelle Carron

/// Conception : Print & Design (06 79 88 91 91)

/// Réalisation : Print & Design

/// Impression : CEWE best in print

/// 280 exemplaires

/// Dépôt légal : 03 août 1994



Mairie

Travaux 2017

/// Fin Août 2017, sous Maîtrise d'ouvrage de la Mairie, une première tranche des travaux « d'eau - assainissement - séparatif eau usée et eau pluviale » ont été entrepris par l'entreprise Midali :

- Rue des Granges, du ruisseau des Granges à l'intersection de la rue Gaby.
- Rue Humbert Pilat
- Rue St Jean Baptiste
- Route de la Gare

Pendant ces travaux, une partie de la canalisation d'eau potable Rue des Granges a été changée et en cette fin d'année 2017, la station de relevage à l'entrée sud du village a été mise en service.

A la suite de ces travaux d'assainissement, l'entreprise Serpollet sous Maîtrise d'ouvrage du *SEDI (Syndicat de l'Energie de l'Isère) intervient Rue des Granges pour l'enfouissement des *réseaux secs (réseaux d'électricité, câbles France Telecom ainsi que l'éclairage public).

Une fois le réseau électrique souterrain mis en service, les câbles aériens et les poteaux seront déposés et les nouveaux lampadaires identiques à ceux de la ville seront mis en service.

Il est vrai que ces travaux occasionnent des contraintes et des désagréments aux habitants de ces quartiers, après la poussière de cet automne, ces jours-ci la boue est au rendez-vous ...encore quelques mois et cela ne sera qu'un mauvais souvenir !

En 2018, la deuxième tranche, de la Rue Gaby jusqu'en bas de la Rue des Granges sera réalisée en « eau – assainissement » sous la compétence de la Communauté de Commune du Grésivaudan. L'enfouissement des réseaux secs sera réalisé par le SEDI.

En Septembre 2017, des travaux de moindre ampleur ont eu lieu sur la commune, il s'agit de la pose d'un panneau lumineux et en novembre 2017, la pose d'un défibrillateur sur la façade de la Mairie.





APPELER



MASSER



DÉFIBRILLER



Mairie

Un défibrillateur sur notre commune

/// En France, 50.000 personnes meurent chaque année prématurément d'arrêt cardiaque et dans 70% des cas ces arrêts surviennent devant des témoins.

Malheureusement moins de 20% de ces témoins réalisent les gestes de premiers secours. Même si la mortalité reste très élevée, le démarrage précoce des gestes de réanimation peut sauver des vies : appel des secours, pratique du massage cardiaque en attendant leur arrivée, et utilisation d'un défibrillateur s'il est disponible.

Depuis le 4 mai 2007, toute personne a le droit d'utiliser un défibrillateur automatisé externe et une formation simple permet d'apprendre les gestes de premiers secours et l'utilisation de cet appareil.

Notre commune est désormais équipée d'un défibrillateur automatisé externe. L'appareil a été installé en novembre dernier à proximité de l'entrée de la mairie. Il est portable et fonctionne avec une batterie ; il peut donc être décroché de son socle. Lorsque l'appareil est séparé de son boîtier une alarme sonore est déclenchée qui permet de donner l'alerte.

Une formation à l'utilisation du défibrillateur a été organisée le jeudi 30 novembre où le défibrillateur et ses accessoires ont été présentés, son utilisation ainsi qu'un rappel des gestes de premiers secours. L'utilisation de l'appareil est extrêmement simple et dès ouverture du boîtier les instructions sont délivrées oralement.

Ce boîtier contient également des palettes auto-collantes de plus petite taille à usage pédiatrique.

Plusieurs organismes proposent des formations aux gestes de premiers secours. Nous organiserons prochainement une nouvelle réunion d'information.

C'est en multipliant les formations aux gestes de premiers secours et en diffusant la présence de défibrillateurs automatisés externes que l'on parviendra à réduire la mortalité et à améliorer le pronostic des arrêts cardiaques dans notre pays.





AVANT



APRÈS

Mairie

Le pont de La Buissière sera-t-il reconstruit ?

/// Pris en charge par le Département, ce projet qui perdure depuis quatre ans a fait l'objet d'une enquête publique du 20 novembre au 20 décembre 2017.

Le commissaire enquêteur doit remettre prochainement son rapport à l'issue duquel une décision sera prise. Cette enquête publique a fait l'objet de nombreuses doléances :

En particulier de la part des cyclotouristes qui souhaitent une piste cyclable sécurisée sur cet ouvrage.

Egalement de riverains, qui se sont manifestés en raison de la sécurité à des points précis et les nuisances engendrées par les transports routiers.

En tant que maire, je déplore que cette liaison inter-rive soit interrompue et perdue. Cet axe était très fréquenté pour les dessertes locales :

- accès aux silos à grains pour les agriculteurs
- accès à la déchèterie
- lieux de passages fonctionnels pour se rendre au travail, chez le médecin, à la pharmacie, vers les commerces ou rendre visite à de la famille.

Les détours par le pont de Pontcharra ou celui de Goncelin est de 12km. Ils surchargent ces deux passages obligatoires et créent des nuisances supplémentaires : ralentissements, bouchons, pollution, et frais liés aux distances dont les usagers se passeraient volontiers.

Personnellement, je pense qu'il est possible de trouver des compromis raisonnables pour satisfaire les requérants.

Pour ce faire, il faut penser collectif, économique et environnement et non pas individuel et loisirs.

Soyons sérieux ; nous n'allons pas aussi démolir le pont de l'autoroute afin de l'élargir pour aménager des pistes cyclables sécurisées et continues...

Cet axe doit retrouver sa vocation originale de desserte locale.

Il faut donc limiter le tonnage des transports routiers. Les TIR ne doivent pas être dirigés par GPS sur cette départementale en raison de la sécurité. En effet, les accès du côté de La Buissière comme du côté du Cheylas présentent des rétrécissements en « entonnoir » et de ce fait, ne permettent pas les croisements de ces poids lourds. Aussi, la vitesse doit être réduite et respectée dans les zones habitées. Ces mesures simples faciliteraient sans doute les cohabitations.

Deux ponts supplémentaires (autoroute/Isère) avant le péage au niveau de la ZAE permettraient de désengorger les axes habités, c'est un souhait de toutes les municipalités. Le département c'est saisi de cette étude qui, compte tenu de son importance et de son coût nécessitera une dizaine d'années, donc soyons patients.

Quant au pont de La Buissière, si à l'issue de l'enquête publique la décision est favorable, il aura fallu 6 ans de concessions, d'études et d'attente pour sa reconstruction. Est-ce bien raisonnable à notre époque où l'on prêche les économies et la non pollution ? L'Avenir nous le dira !

NB : Lors de la cérémonie des Vœux le dimanche 14 janvier à La Buissière, le Conseiller Départemental Mr Engrand Christophe m'a annoncé la bonne nouvelle.

La décision a été prise, la reconstruction du pont débutera en Septembre 2018.



Mairie

Cérémonie du 11 Novembre

/// Depuis bientôt cent ans, le 11 novembre est le jour choisi pour célébrer la fin de la Première Guerre Mondiale, le retour à la paix, et surtout rendre hommage à tous les combattants morts pour la France.

Les Buisserans, fidèles à cet hommage, se sont rendus en nombre devant le Monument aux Morts, avec la participation du piquet d'honneur des chasseurs Alpains de Varcès.

Après la lecture du message adressé par la secrétaire d'État aux Anciens Combattants, la cérémonie se terminait par une belle interprétation de la «Marseillaise» par quelques enfants du village.

La commémoration fut suivie par le traditionnel pot de l'amitié au cours duquel M. le Maire a remis la médaille d'Argent de l'UMAC à Mr Tardy Covet Jean Claude.



État civil 2017

CARNET ROSE :

- Eléna MASSET est née le 9 avril 2017 à La Tronche (Isère).
- Noé, Michel, Gérard SIMONATO est né le 27 septembre 2017 à Chambéry (Savoie).
- Timéa, Maëlys PINOT est née le 15 octobre 2017 à La Tronche (Isère).
- Alycia, Tina PINOT est née le 15 octobre 2017 à La Tronche (Isère).
- Axel, Alain, Joseph Armand COURT est né le 23 novembre 2017 à Chambéry (Savoie).
- Fantine GAUMER est née le 13 décembre 2017 à Chambéry (Savoie).

←..... Eléna Masset

Ludovic Fournage et
Iwona Machlinska

CARNET BLANC :

- Ludovic FOURNAGE et Iwona Machlinska se sont mariés le 1^{er} juillet 2017.
- Baptiste COURT et Delphine ZANCANARO se sont mariés le 15 juillet 2017.
- Olivier BARRE et Céline CHARLET se sont mariés le 26 août 2017.

DÉCÈS :

- Janine COUTURIER, veuve de M.CARRILLO est décédée le 25 mars 2017 à La Buisnière.
- Moulikath ROUFAÏ est décédée le 8 mai 2017 à La Buisnière.
- Henri COURRIER est décédé le 11 novembre 2017 à La Buisnière.
- Alphonsine DRIOT veuve de M. BREUIL est décédée le 1^{er} janvier 2018 à La Buisnière.
- Odette TARDY est décédée le 7 janvier 2018 à La Buisnière.



Nota : Si vous souhaitez qu'une photo de votre mariage ou de la naissance de votre enfant soit publiée, pensez à nous l'envoyer par courriel ou directement en mairie



Mairie

Les fenêtres de l'avant...

/// Une troisième édition qui s'est étendue jusqu'au Boissieu : tous les quartiers ont été investis cette année ! Ce sont de véritables buffets qui attendaient les convives ; les Buisserans sont des gourmands, plus de doute !



Souvent, plusieurs familles se sont associées pour offrir généreusement de quoi se réchauffer devant les maisons, dans la rue, devant les fours à pain ou les bassins et parfois, en musique !

Ces fenêtres, c'est créer de la convivialité dans le village en offrant le temps de prendre des nouvelles des uns et des autres, de faire des rencontres, d'accueillir les nouveaux, d'échanger des recettes, un verre de vin chaud ou un bol de soupe à la main qui vous réchauffent les doigts...

C'est aussi l'occasion de valoriser les bassins et les fours, patrimoine de notre village, en les faisant vivre même pendant l'hiver.

Et si vous aussi vous vous lanciez ? A l'année prochaine ?

Attention, lorsque l'on commence ces petits rendez-vous hivernaux, on ne s'arrête plus !!

Panneau lumineux connecté au site internet de la mairie

Une attention pour les habitants du Boissieu en particulier, mais aussi à tous ceux qui n'ont pas l'occasion de traverser le village ou de s'arrêter devant la mairie.

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin précédent, il est maintenant possible de visionner les messages du panneau lumineux d'information directement sur le site internet de la mairie :

www.mairie-la-buissiere.fr





Mairie

Les dossiers traités par la commission Urbanisme

/// Du 07/06/17 au 22/12/17 :

- 15 permis de construire
- 10 déclarations préalables
- 1 permis de démolir
- 1 permis d'aménager

Voici le détail concernant les permis de construire :

Mme Michallon et M. Ripoll
Permis de construire d'une habitation
lotissement Balcon de Chartreuse

Mme Blottiaux et M. Leleu
Permis de construire d'une habitation
lotissement Balcon de Chartreuse

Domidea Tertiaire
Permis de construire d'un bâtiment
dans la Zone d'Activité de La
Buisnière

EARL des Acacias
Agrandissement d'un bâtiment
agricole

Mme De Oliveira et M. Tomasoni
Ajout d'encadrement autour des
ouvertures

Mme et M. Tran Dai Hai
Permis de construire d'une habitation
lotissement Beauvallon

SCI Hargouillat
Permis de construire d'un bâtiment
dans la Zone d'Activité de La
Buisnière

Centre de colis de la poste
Permis de construire d'un bâtiment
dans la zone d'activité de la Buisnière

M. Biville Pierre
Permis de construire d'une habitation
lotissement Beauvalon

M. Bouasy Kittisack
Permis de construire d'une habitation
lotissement Beauvalon

Mme Gilibert et M. Sabatino
Permis de construire d'une habitation
lotissement Beauvallon

Mme Turlain et M. Gaillard
Permis de construire d'une habitation
lotissement Beauvallon

Mme Van Der Bracht Maud
Permis de construire d'une habitation
lotissement Beauvalon

M. Regazzoni Jacques
Permis de construire d'un bureau

M. Pose Stéphane
Permis de construire d'une habitation
lotissement Beauvalon

Voici le détail concernant les déclarations préalable :

M. Cagnan
Agrandissement portes et fenêtres

M. Dutto
Terrasse en bois sous auvent

M. Mottet
Peinture volets

M. Gaudoin
Réfection façade et isolation

Mme et M. Revoyron Canu
Création d'un portillon

M. Regazzoni
Pose de panneaux photovoltaïque

M. Gosselin
Création d'un portail

M. Roumegoux
Construction d'un muret

M. Robert
Reconstruction d'un mur d'enceinte

M. Gosselin
Pose d'une clôture grillage vert

Voici le détail concernant le permis de démolir :

M. Carron Jean Paul
Démolition partielle d'un mur de
clôture

Voici le détail concernant le permis d'aménager :

ATR Promotion SAS
Lotissement les Rubattes



Mairie

Participation citoyenne ou comment devenir acteur de sa sécurité

/// Le 11 octobre 2017, une cinquantaine de Buisserans se sont rendus à la Salle des Fêtes pour la présentation du projet « Dispositif Participation Citoyenne » par le commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Pontcharra/Allevard et son adjoint.

Le dispositif initial a été mis en place en 2006 sous l'appellation « voisin vigilant » avec comme but de lutter contre les cambriolages. Ce dispositif n'a pas pris comme on le souhaitait, car l'idée de délation qu'il y avait derrière gênait les gens.

Le dispositif a donc été remanié et baptisé « Dispositif Citoyen pour une Démarche Partenariale et Solidaire » : l'idée est d'informer les forces de l'ordre de tout fait particulier pour lutter contre les cambriolages, la délinquance et les incivilités par le biais d'un référent volontaire.

Concrètement, cela se traduit par "tout signalement de quelque chose d'anormal chez un voisin absent." Le référent alerte alors la gendarmerie, et accélère ainsi son intervention.

Attention : le dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action des forces de Police. Il complète les actions de prévention de délinquance conduite par la commune (opération tranquillité vacances, vidéo protection ...).

Mais qu'entend-on par "quelque chose d'anormal" ? Dans notre petite commune, tout le monde, ou presque, se connaît et chacun connaît les horaires et la voiture de son voisin. On demande aux gens volontaires d'être vigilants. Il n'est pas question, bien évidemment de parler de litige de voisinage !!

Ainsi, si on voit passer une voiture qu'on ne connaît pas, on la remarque. Si elle repasse 5 minutes plus tard, cela ne nous échappe pas, et si elle repasse une fois de plus on peut trouver cela anormal et appeler les gendarmes.

Le fait de penser à ramasser le courrier de son voisin quand il est en vacances peut aussi trouver sa place dans le dispositif.

Vous l'aurez compris, il est donc fait appel à des volontaires pour être « référent ».

8 personnes se sont manifestées pour l'instant mais il en manque, notamment sur le quartier des Granges. « Oui mais moi, je veux bien, mais je travaille et je ne suis donc pas toujours chez moi ! » pourriez-vous dire : ce n'est pas grave, vous pouvez être référent sans être présent 24h sur 24. Ce n'est pas une surveillance quotidienne et il n'est pas question de mettre en place des patrouilles ni des rondes citoyennes.

Le référent doit animer le quartier et recueillir les informations données par un habitant du quartier qui aurait vu quelque chose.

L'idée est aussi de sensibiliser la population pour qu'elle avertisse la gendarmerie lorsqu'elle constate quelque chose de suspect.

Vous souhaitez être référent pour votre quartier ? Vous avez des questions ? Rapprochez-vous de votre correspondant défense ou de la mairie.



Mairie

Les séniors à l'heure espagnole

/// Cette année, le thème de l'Espagne avait été retenu pour le repas des Séniors servi par les Membres du CCAS et l'équipe du Conseil Municipal.

C'est avec un verre de sangria que le repas a débuté, suivi d'une assiette copieuse de "tapas" et d'une paella royale cuite et préparée sous les yeux des convives par C&G Traiteur.



André Maître a félicité les deux doyens du jour, Mme Pouchot-Rouge et Mr Bordet Marc, en leur offrant un petit présent et en regrettant toutefois l'absence des deux doyens du village, Mme Tardy Odette, qui vient de nous quitter et Mr Robert Caron.

Tous les participants ont eux aussi reçu un petit cadeau : un éventail pour les dames venu tout droit d'Espagne et une boîte d'olives en chocolat pour les messieurs.

Des airs de musique espagnole ont accompagné ces chaleureux moments de partage.

C'est également 23 paniers gourmands qui ont été distribués au domicile des personnes ne pouvant plus se déplacer.





Mairie

Bilan de la tempête Eléanor du 4 janvier 2018

Ce sont 49 départements placés en Vigilance Orange, 26 blessés, et 7 morts.

Presque partout, elle a laissé des séquelles derrière elle. La Buisserie n'a pas été épargnée, surtout en dégâts matériels ; une famille est encore à reloger.

Mais c'est aussi un élan de solidarité spontané : une dizaine de Buisseriens se sont portés volontaires pour apporter leur aide à l'équipe.

Vous avez dit **solidarité** ?

« La **solidarité** est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes

qui sont moralement obligées les uns par rapport aux autres. Ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe. »

Tirons du positif dans toutes les situations aussi difficiles soient elles :

Pour préserver un village où il fait bon vivre, ses habitants doivent faire preuve de solidarité les uns envers les autres.

Aujourd'hui nous remercions chaleureusement les Buisseriens solidaires et encourageons les autres à les rejoindre.





Mairie

Le Père Noël à La Buissière

L'homme le plus attendu et le plus mystérieux est arrivé le 17 décembre à la Buissière !

Cette année se sont les enfants qui ont décoré le sapin de la salle Roger Pin.

Puis, les enfants et leurs parents ont sillonné les rues du village dans la calèche aux côtés du Père Noël et de ses traditionnelles papillotes.

Un grand merci à nos maquilleuses qui ont transformé les enfants en pirate, papillon, coccinelle, tigre, zèbre, lion ...

Tout ce petit monde a pu se laisser aller à leur gourmandise au moment du goûter confectionné par les membres du CCAS qui offrait crêpes, gâteaux, papillotes, mandarines, accompagnés de boissons chaudes.

Ce bel après-midi s'est terminé par un lâcher de ballons (biodégradables si vous vous posez la question !), les vœux des enfants écrits sur des petites cartes qui se sont peut-être envolées vers le Pôle Nord, qui sait ?

Le rendez-vous est déjà donné pour la fin de l'année prochaine avec la découverte d'un autre thème !





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} décembre 2017

RÈGLEMENT DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

► **A partir du 1^{er} janvier 2018, seuls les déchets conformes seront collectés**

En 2017 le SIBRECSA a informé les usagers sur le règlement de collecte des déchets ménagers et expliqué les raisons de sa mise en place :

- **Un bac à la norme NF EN 840 pour tous**, afin de garantir sa préhension par le système automatique des camions de collecte, et faciliter le travail des agents. Mais aussi pour la propreté, la sécurité et l'esthétique de nos rues.
- **Uniquement des déchets incinérables** dans les bacs, puisqu'ils sont brûlés directement, sans tri préalable, à l'usine d'incinération de Pontcharra.
Les déchets recyclables sont à déposer dans les nombreux conteneurs de collecte sélective installés sur le territoire (plus de 230 points recyclage).
Les déchets spéciaux, tels que les gravats, déchets électriques, toxiques... sont à apporter en déchèterie.

Ces informations ont été largement relayées par le syndicat et ses 46 communes adhérentes. Durant plusieurs mois, des autocollants de non-conformité ont été apposés pour informer les usagers et un délai supplémentaire a été accordé pour que tout le monde puisse s'équiper.

- **Pour plus d'informations**, vous trouverez sur le site internet du SIBRECSA
 - la version intégrale du règlement de collecte
 - les jours de ramassage des ordures ménagères sur votre commune
 - les horaires des déchèteries
 - les consignes de tri avec les Points Recyclage géo localisés

www.sibrecsa.fr
04 76 97 19 52



SIEEM

Informations du syndicat Intercommunal des Ecoles Élémentaires et Maternelle

HISTORIQUE :

Le SIEEM est un syndicat intercommunal qui a la compétence "école" pour les communes de La Flachère, La Buisnière, Sainte Marie d'Alloix et Sainte Marie du Mont. Son siège est installé à la maternelle de La Flachère. Créé en 1974, le SIEEM, initialement constitué des communes de La Flachère, Sainte Marie du Mont et Saint Vincent de Mezcrucze a été modifié suite au départ de ces deux dernières communes pour intégrer en 1983 la commune de La Buisnière. Il sera rejoint en 1986 par Sainte Marie d'Alloix et ensuite en 2004 par Sainte Marie du Mont. Il est géré par les maires ainsi que deux délégués dont un président(e) élu(e) parmi ces membres pour la durée du mandat municipal. Un(e) vice-Président(e) est élu(e) par commune.

Elue en 2014, j'assume la présidence du SIEEM et ce jusqu'en 2020, année des prochaines élections municipales.

Nous allons essayer de retracer la vie du syndicat.

EFFECTIF SCOLAIRE :

Rentrée 2014/2015	195 enfants
2015/2016	201 enfants
2016/2017	185 enfants
2017/2018	182 enfants

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

En 2014 le Gouvernement vote l'installation de la demie journée supplémentaire pour tous et l'instauration de

Nouvelles Activités Périscolaires. L'ensemble des acteurs du SIEEM a décidé de n'appliquer cette loi qu'à la rentrée 2015/2016.

Pendant près d'une année des investigations se sont déroulées pour trouver des acteurs et des activités avec le SIEEM, le Corps Enseignant, les Parents d'Elèves.

La rentrée 2015/2016 a été organisée comme suit :

- La Flachère avec une demie-journée le jeudi après-midi
- La Buisnière 1h30 (de 15 à 16h30) les mardi et vendredi
- Ste Marie d'Alloix 1h30 (de 15 à 16h30) les lundi et jeudi

Nous avons essayé de dispenser des activités les plus variées possibles et de qualité. (anglais/italien (abandonnés par la suite) Origami, Zumba, Dessins/Peinture, Artisanat, Cuisine, Autour du Sport, Travaux manuels, Nature, etc ...)

Des activités autour du miel ont été dispensées par un apiculteur. Nous avons eu la participation de la Sécurité Routière à La Buisnière et Sainte Marie d'Alloix. Les enfants de Sainte Marie d'Alloix ont reçu la visite de la Croix Rouge pour une initiation aux premiers secours.

Suite à la possibilité laissée aux communes (début 2017) de repasser à la semaine des 4 jours, il a été décidé de maintenir les NAP pour la rentrée 2017/2018 afin de pouvoir réorganiser les horaires des personnels concernés (animatrices) et par rapport aux contraintes des transports scolaires.

La modification interviendra à la rentrée 2018/2019

NORMES HANDICAP :

Suite à l'obligation pour tous bâtiments recevant du public de la mise aux normes handicapés, un diagnostic a été réalisé pour les trois écoles avec l'établissement d'un échéancier pour la réalisation des travaux.



Dès 2016 nous avons réalisé :

- le changement des portes d'entrée des écoles de La Buissière & La Flachère **(8.651 euros)**
- la modification des portes de la salle de jeux et du sas d'entrée de La Flachère en portes battantes **(2.160 euros)**
- la pose d'un portier au portail à l'école de La Flachère **(2.600 euros)**
(nous en avons déjà installé également un à La Buissière et Sainte Marie d'Alloix dans le cadre de la protection Vigi-pirate - 2.131 euros).

Pendant les dernières vacances d'été nous avons fait les travaux d'adaptation dans les toilettes pour handicapés aux Ecoles de La Buissière et Ste Marie d'Alloix **(1.982 euros)**, ainsi que le marquage « logo handicapé » sur le parking de La Flachère **(401 euros)**.

Cette fin d'année 2017 verra la mise en place d'un monte escalier **(12.800 euros)** à l'école de La Flachère pour accéder à la cantine qui se trouve au premier étage.

Il est également programmé une nouvelle rampe d'accès intérieure (avec démolition de l'ancienne plus aux normes) à l'Ecole de Sainte Marie d'Alloix **(7.500 euros)**.

Il restera le changement de tapis d'entrée et refaire la signalisation des escaliers.

TRAVAUX RÉALISÉS (AUTRES) AU COURS DE CES TROIS ANNÉES :

- Changement de la porte de sortie côté cour à La Buissière **(3.550 euros)**
- Clôture (côté route nationale) à Ste Marie d'Alloix **(4.236 euros)**
- Changement de l'ensemble des convecteurs de la cantine à La Flachère **(4.524 euros)**
- Clôture (côté parking) à La Flachère **(5.914 euros)**
- Reprise de la lasure extérieure à La Buissière **(4.200 euros)**
- Aménagement de la cour à La Flachère avec suppression d'une haie et mise en place d'une barrière bois
- Finalisation de l'équipement informatique de La Buissière et Ste Marie d'Alloix (tableaux numériques, tablettes) **(6.546 euros)**

Et enfin, régulièrement nous faisons des travaux de mise aux normes des installations électriques des trois écoles.

TRAVAUX ENVISAGÉS :

- Clôture côté plateau sportif à Ste Marie d'Alloix **(env 5.000 euros)**
- Climatisation reversible à La Buissière et Ste Marie d'Alloix **(15.300 euros)**
- Plus tous les travaux d'entretiens courants dans les trois sites tout au long de l'année.

TRAVAUX À VENIR :

- Révision d'une partie de toiture (toit terrasse) à Ste Marie d'Alloix suite à infiltrations
- Démoussage de la toiture à La Flachère
- Changement porte secours classe CE1 à La Buissière
- Trouver une solution pour l'isolation des fenêtres à La Buissière

VOL À L'ÉCOLE DE SAINTE MARIE D'ALLOIX :

Les deux enseignantes ont eu la désagréable surprise à la rentrée des vacances de Toussaint de constater que l'école avait été visitée. Résultat : 3 serrures fracturées, 8 ipad dérobés.

Nous sommes entrain de regarder pour le remplacement des ipad en version reconditionnés (coût unitaire réduit). L'alarme défectueuse va être changée **(3.444 euros)**.

L'équipe du SIEEM se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous présenter nos vœux à l'occasion de 2018.

La Présidente : Nadine SOUTON

Eau et assainissement

/// Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Commune Le Grésivaudan (CCLG) a la compétence « eau et assainissement ».

Vis-à-vis des abonnés, comment cela se passe ?

Afin d'avoir une transition souple sur les modalités de gestion, une convention lie notre commune jusqu'en 2020 à la CCLG.

La commune poursuit le suivi et l'entretien des réseaux ainsi que les relevés de compteurs.

Toute action sur les réseaux fait l'objet de transmission

ou de demande à la CCLG chargée de la gestion des budgets eaux et assainissement et des facturations.

Vos facturations 2017/2018 (avril/mai) seront établies par la CCPG.

Toute nouvelle construction verra son permis de construire transiter par ce nouveau service chargé de mettre son accord pour les raccordements à l'eau potable et au réseau d'assainissement.

Pour le moment, en cas de fuite ou de problème rencontrés, vous devez continuer à vous adresser à la mairie.



Isère amont

Communiqué de presse

Travaux des tranches 2 et 3 du projet Isère amont : Circulations sur la commune de la Buissière

/// Durant l'hiver 2017-2018, le Symbhi réalise des opérations d'extraction des matériaux des bancs de l'Isère pour les transporter sur des aires de stockage réparties sur la vallée du Grésivaudan.

Pour protéger les habitants des crues de l'Isère, le Symbhi mène depuis 2004 des concertations puis des chantiers d'aménagement de la rivière et de ses berges.

Les travaux réalisés à La Buissière font partie des tranches 2 et 3 des travaux « Isère Amont », qui ont démarré en 2015. Elles concernent 11 communes en rive droite (de Chapareillan à Saint-Nazaire-Les-Eymes) et 8 en rive gauche (de Pontcharra à Villard-Bonnot). Le coût total des travaux pour ces tranches 2 et 3 s'élève à 83,3 millions d'euros. Auparavant, la première tranche des travaux, initiée en 2012, a permis de mieux protéger 10 communes entre Grenoble et Saint-Ismier.

Créé en 2004 par le Département de l'Isère, le Symbhi (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère) est financé pour le projet Isère amont, par l'État, le Département, l'Agence de l'Eau, la Communauté de Communes du Grésivaudan (CCG) et Grenoble Alpes Métropole.

À La Buissière, des matériaux sont extraits des bancs de l'Isère qui ont grossi ces dernières années. Ces matériaux sont transportés et stockés sur des aires dédiées à Pontcharra et Champ Près Froges, ou mis directement en gravière à La Terrasse. La partie la plus noble de ces matériaux, les graviers, est réutilisée ensuite pour renforcer les digues.

Réalisés par le groupement des entreprises Converso et Berthouly, ces travaux nécessitent des circulations sur les digues et voiries de la commune de la Buissière.

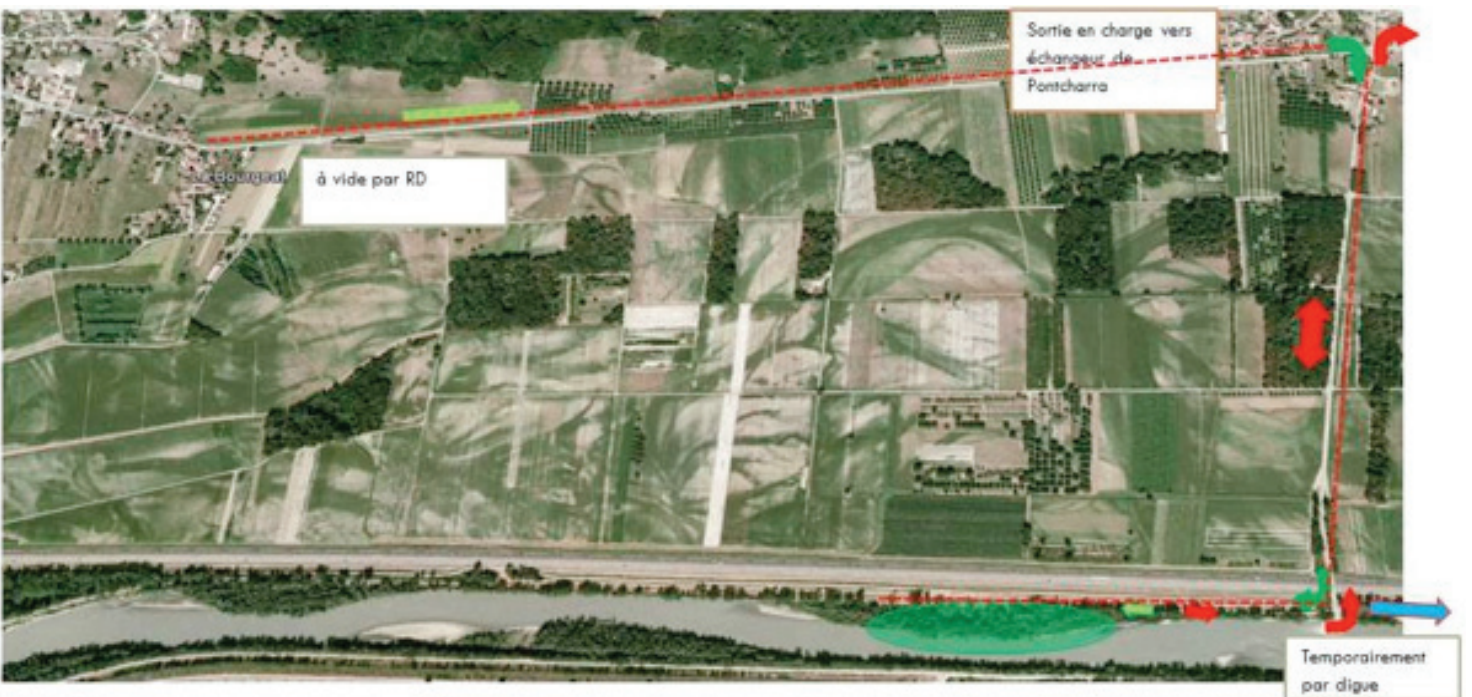
A l'amont du pont de la Buissière : les camions circulent à pleine charge par les digues jusqu'à Barraux, et reviennent à

vide par les routes principales. Ces opérations sont prévues jusqu'en février 2018.



A l'aval du pont de la Buissière : les camions circulent à pleine charge par les digues puis par les routes principales jusqu'à Pontcharra, et reviennent à vide également par ces

routes principales. Ces opérations sont prévues jusqu'à fin mars 2018.



Pour votre sécurité, le Symbhi vous demande de respecter scrupuleusement les emprises de chantier et les restrictions mises en place.

Le Symbhi vous remercie de votre compréhension pour la gêne occasionnée.

Plus d'informations sur <http://www.symbhi.fr/>



Association

" Balade autour du livre " : Une année 2018 pétillante

/// L'association « Balade autour du livre » va offrir, cette année, toujours plus de sons, d'images, de spectacles, de cultures, pour réchauffer les cœurs de tous les publics, avec des partenaires nombreux, pour une plus grande cohésion intercommunale.

UICG : LES COURS CONTINUENT :

L'Université Intercommunale du Grésivaudan, dont la devise est « Le savoir pour tous près de chez soi », est partenaire de l'association depuis quelques années. Elle fait le plein avec le cycle de 12 cours de « L'histoire comparée du judaïsme, du christianisme et de l'islam », menée par Yves Santamaria, Maître de conférences à l'UGA.

Ce cycle suscite un grand intérêt auprès des habitants du village avec 13 participants sur l'ensemble des inscrits. La convivialité et le partage se ressentent pleinement pendant les séances et en janvier, autour de la galette des rois.

Pour tous renseignements et inscriptions, consulter le site www.uicg.fr

PLEINS FEUX SUR UN PRINTEMPS TOURNÉ VERS LA JEUNESSE ET LA CRÉATION :

Février + jeudi 26 et vendredi 27 avril : Rencontre avec un auteur jeunesse dans les écoles

Encore de beaux moments en perspective pour les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de la Buissière et Sainte-Marie-d'Alloix. L'auteure-illustratrice, Laetitia Devernay, sera accueillie pendant 2 jours pour des ateliers de créations de pop-up, et de discussions autour de ses albums. Pour présenter l'auteure, la présidente de « Balade autour du livre » ira dans chaque classe en février. Cette animation se fait, cette année encore, en partenariat avec la médiathèque de Crolles, qui recevra l'auteure le 25 avril.

Mercredi 4 avril, à 17h15 : spectacle « Minute papier » à la salle des fêtes

En partenariat avec l'Espace Paul Jargot de Crolles, qui met en place un Festival 0-6 ans les mois de mars et avril, « Balade autour du livre » aura le plaisir d'accueillir la Compagnie L'Envol pour son spectacle « Minute papier », qui sera une bonne entrée en matière pour les accueils de classes autour du pop-up. L'animation sera précédée d'un goûter pour les enfants, et pourra se prolonger d'une petite surprise que l'association est en train de concocter.

UN DIMANCHE D'OCTOBRE (DATE NON DÉFINIE ENCORE) : 16^{ÈME} BALADE AUTOUR DU LIVRE – THÈME : LES JEUX

Le thème de la prochaine balade touchera tous les âges, tous ceux qui ont gardé leur âme d'enfant, à travers des jeux, des spectacles, ... et toujours des auteurs, des vide-bibliothèques, des concours, des quiz et la calèche.

NOVEMBRE (DATES À PRÉCISER) : THÉÂTRE

Après le succès mérité, en novembre 2017, de la comédie « Les Héritiers » d'Alain Krief à la salle des fêtes de La Buissière, et le 20 janvier 2018 à La Terrasse, les « Théâtreux » présenteront leur prochaine pièce en fin d'année, avec des acteurs toujours motivés et heureux de donner du plaisir aux spectateurs. La porte est toujours ouverte pour accueillir de nouvelles recrues.

ET ENCORE ET TOUJOURS « LIVRES EN BALADE »

Pontcharra, Goncein, Le Touvet, Saint-Vincent-de-Mercuze accueillent des étagères de livres en libre circulation, livres qui permettent un partage de savoirs, une petite pierre à l'édifice de la culture pour tous.

Les bénévoles chargés de réapprovisionner les lieux sont des passeurs anonymes, mais nécessaires à la communauté. Merci à eux.

L'association s'engage pour le village et pour le territoire, comme tant d'autres associations.

Ses membres méritent le soutien et l'encouragement des publics et des collectivités. Sans eux, la vie serait plus triste...

Pour tout renseignement complémentaire ou si vous désirez intégrer l'association :

baladeautourdulivre38530@gmail.com

Association

Association Loisirs et Sports

ÉVÉNEMENTS :

- Ateliers couture enfants et ados : samedi 10 février 2018 matin, samedi 7 avril 2018 matin
- Stage de self-défense 1H30 à 2H de cours sur 3 samedis, ouvert aux adultes
- Loto des enfants : 11 mars 2018 à la salle des fêtes (ouvert à tous)
- Stage arts du cirque enfants : 9 au 13 avril 2018
- Spectacles de danse au Coléo en avril et en juin (ouvert à tous)
- Sortie familiale de printemps : le 10 juin au Parc des Oiseaux à Villars les Dombes

Un de ces événements vous intéresse, contactez l'association pour en savoir plus !

contact.loisirsetsports@gmail.com

Franckie Thuillier : 04 76 45 85 34
Catherine Candela : 04 76 33 98 53
Valérie Torrielli : 06 31 69 49 54

PLANNING DES ACTIVITÉS :

Lundi (à partir de 16h30) :

- Éveil corporel (à partir de 3 ans)
- Gym (à partir de 6 ans)
- Cuisses Abdos Fessier adultes

Mercredi :

- De 16H15 à 18H15 : Scrapbooking (enfants/ados)
- De 18h30 à 20H30 : Scrapbooking adultes

Mercredi :

- De 10H15 à 11H15 : Pilates (adultes)
- De 19H à 20H : Pilates (adultes)

Jeudi :

- De 8H45 à 11H15 : Couture (adultes)
- À partir de 17H : Danse modern'jazz (enfants/ados) 3 cours

La Foire des Bourgeons 2018

Vous retrouverez lors de la foire de printemps de notre village des producteurs locaux et autres ainsi que le traditionnel vide grenier, des animations ...

Nous proposons un repas campagnard à la salle des fêtes pour 13 euros.

Pour le vide grenier, inscrivez-vous au plus tôt en téléchargeant le formulaire sur le site www.mairie-la-buissiere.fr, ou par courriel à l'adresse ci-dessous.

Comme l'an passé, les enfants de notre commune de moins de 14 ans peuvent bénéficier d'un mini stand à 2 euros.

Appel aux BENEVOLES

Chaque année, nous avons besoin de vous ! Pour que cet événement puisse avoir lieu, les bénévoles sont plus qu'indispensables dès le samedi 24 mars au lundi 26 mars. **Une réunion d'information aura lieu le vendredi 23 mars à la mairie à 19h.** Pour cela aussi vous pouvez d'ores et déjà vous pré inscrire en notant vos coordonnées et vos disponibilités.

Pour nous contacter :

foire.la.buissiere@free.fr ou 04.76.97.32.123

Nous remercions par avance toutes les personnes qui s'engageront.

MAIRIE DE LA BUISSIÈRE

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le matin de **8 à 12 h** du **LUNDI** au **VENDREDI**
L'après midi de **16 à 18 h** le **LUNDI** et le **VENDREDI**

communelabuissiere@orange.fr
04 76 97 32 13

LES HORAIRES DES DECHETTERIES

Horaires d'ouverture *18h en hiver, 19h en été	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
PONTCHARRA Impasse Denis Papin	8h - 12h 14h - 18h*	14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*	14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*
FRANCIN Lieu dit île Besson	14h - 18h*	14h - 18h*	14h - 18h*	8h - 12h	14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*
LE CHEYLAS La Rolande	14h - 18h*	8h-12h		8h - 12h		8h - 12h 14h - 18h*
ST PIERRE D'ALLEVARD La Ronzière	8h - 12h 14h - 18h*		14h - 18h*		14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*
VILLARD-SALLET Route départementale 925	14h - 18h*		14h - 18h*		8h - 12h 14h - 18h*	8h - 12h 14h - 18h*

Déchèteries fermées les jours fériés

Besoin d'aide pour vos démarches en ligne ?

NOUS SOMMES LA POUR VOUS AIDER !

La maison du Département organise des permanences avec ou sans rendez-vous :

- lundi au centre médico-social de Bernin
- mardi au centre médico-social Pontcharra

On pourra vous aider pour :



Vos actes numériques quotidiens (mail...)



Vos démarches administratives en ligne (Pôle Emploi, CAF, Assurance Maladie...)



N'oubliez pas de vous munir de vos identifiants et documents nécessaires

Centre médico-social de Bernin : 04 56 58 16 91 - 71 chemin des sources
Centre médico-social de Pontcharra : 04 76 97 32 52 - 21 rue Laurent Gayet

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

Nos artisans, commerçants et producteurs ...

Les Fruits des Dauphins

Vente directe

**Fruits, Noix,
Légumes, Jus...**

446. Rue De Granges
38530 La Buisserie
Tel : 04 76 08 55 33
www.lesfruitsdesdauphins.com



BATTERIES 38

ESPACE EMERAUDE - RD 1090
04.76.99.20.02 - pontcharra@batteries38.com
siret : 41237690700041

CARRON Thierry

**Maçonnerie - Terrassement
T P - Rénovation**

Tél / Fax 04 76 97 60 83
Port. 06 09 55 25 83
sarl.carronthierry@orange.fr
73 route du Boissieu
38530 La Buisserie

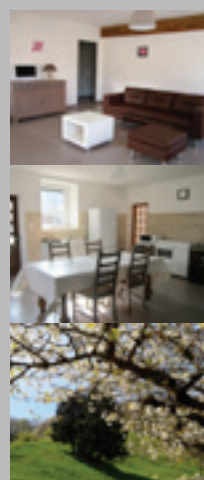


Capacité : 4-5 personnes

447 Rue Château Dauphin
38530 La BUISSIÈRE

Mail : gite.lerevedeblanche@hotmail.com
Tel : 06-84-57-17-57

www.facebook.com/gitelerevedeblanche



BOIS DE CHARPENTE

BOIS DE CHAUFFAGE

Route du Chatelard
LA BUISSIÈRE
scieriemosca@gmail.com

Tél : 04 76 97 61 95
Fax : 04 76 68 31 77
www.scieriemosca.fr



Les Charpentes Du Granier
Maison DURIF depuis 1931
phdurif@wanadoo.fr

Mr Durif
charpente couverture zinguerie
ossature bois,

06 08 57 01 04
222 Chemin de Cognin
38530 La Buisserie

PONTCHARRA AUTOMOBILES
RN 90
04.76.97.86.70

ANNE SO TRAITEUR
2545 RN90 Batiment le chaos
06.61.92.94.03
annesophiecoquand@yahoo.fr

GRÉSINOIX
105 Chemin Clos
04.76.92.37.45
gresinoix@gmail.com

AFFÛTAGE LAPIERRE
561 rue du Château Daupin
04.76.08.49.22 / 06.80.08.76.84
veronique.lapierre38@orange.fr

GITE « LE BOISSIEU » Gite de France Isère
10 place Denis Salvaing de Boissieu 38530 La Buisserie
04.76.08.49.19
gilbert.charvet0666@orange.fr

LA GRANGE DU BOISSIEU
EXPOSITIONS D'ART CONTEMPORAIN
Place Denis Salvaing de Boissieu, Le Boissieu
info@lagrangeduboisieu.fr